ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

climat

Question au Gouvernement n° 3396

Texte de la question

ENGAGEMENTS DE LA COP21 POUR L'AFRIQUE

Mme la présidente. La parole est à Mme Jeanine Dubié, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

Mme Jeanine Dubié. Madame la secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie, la Conférence de Paris sur le climat, la COP21, a officiellement débuté hier ; elle accueillera près de 150 chefs d'État et 45 000 personnes. La France s'affiche ainsi à la tête de la plus grande alliance pour le climat. Outre l'objectif clé, qui est d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant, qui permettrait de contenir le réchauffement climatique à 2 degrés, la COP21 sera l'occasion de favoriser la solidarité et la coopération internationale, notamment en direction des pays du continent africain.

L'Afrique subit effectivement un triple paradoxe. D'abord, en termes de responsabilité, c'est le continent qui émet le moins de gaz à effet de serre, avec moins de 3 % des émissions mondiales. Ensuite, en termes de vulnérabilité, si le continent africain est le moins pollueur, il est pourtant la première victime du changement climatique, dont les effets sont dévastateurs pour l'avenir de ses jeunes, quand les moins de 20 ans représentent 50 % de sa population. Enfin, en termes d'accès à l'énergie, si l'Afrique possède le plus grand potentiel de développement d'énergies renouvelables, ce sont les trois quarts de sa population qui sont privés d'électricité.

Pour donner l'exemple, le Président de la République s'est engagé, en septembre, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, à renforcer notre aide au développement de 4 milliards d'euros supplémentaires, afin de parvenir aux 100 milliards de dollars par an, à l'horizon 2020, promis par les pays riches. Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous nous dire dans quelle mesure la COP21 permettra de mobiliser des financements en faveur de projets concrets en agriculture, sur les technologies vertes ou les énergies renouvelables, qui bénéficieront aux pays pauvres et vulnérables, notamment du continent africain ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur les bancs du groupe écologiste.)*

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie.

Mme Annick Girardin, *secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie.* Madame la députée, vous avez raison, la question des financements sera au cœur de la négociation de la COP21. C'est d'ailleurs pour cela que, dès l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, en septembre dernier, le Président de la République avait annoncé que nos contributions en faveur du climat, entre 2014 et 2020, passeraient de 3 à 5 milliards d'euros. Il est évident qu'une part substantielle de ces contributions ira à l'Afrique, qui est le continent le plus vulnérable.

Au-delà des questions financières, il s'agit d'apporter des réponses concrètes, dès l'an prochain. C'est pour cela que ce matin, à la suite des réunions qui se sont tenues à Malte, nous avons rencontré, avec le Président de la République, quinze chefs d'État africains pour soutenir des projets concrets. Le Président a annoncé ce matin que l'une des priorités serait de soutenir le projet destiné à développer les énergies renouvelables en Afrique. La France y investira 2 milliards d'euros, d'ici à 2020, pour financer plus de 10 gigawatts supplémentaires par année.

Il y a d'autres projets concrets, comme celui de la Grande muraille verte, dont nous parlons souvent, celui du lac Tchad ou du fleuve Niger, qui ont pour objectif de lutter contre la désertification et la déforestation.

M. Marc Francina. Vous rêvez !

Mme Annick Girardin, *secrétaire d'État.* Le Président a également annoncé ce matin le triplement des financements en faveur de l'adaptation, laquelle est au cœur du sujet, car il est question, avec la COP21, non seulement d'atténuation, mais aussi d'adaptation.

M. Philippe Meunier. Ce sont des impôts en plus !

Mme Annick Girardin, *secrétaire d'État.* J'aurai le plaisir de lancer ce soir, avec d'autres pays européens, un système d'alerte précoce. C'est une initiative que la France a annoncée lors de la conférence de Sendai. Il s'agit de permettre à plus de 1 milliard de personnes d'être sauvées demain par des systèmes d'alerte. Nous réunirons pour cela 100 millions d'euros.

M. Philippe Meunier. Et pour les chômeurs, que faites-vous ?

Mme Annick Girardin, *secrétaire d'État.* Plus de 80 pays seront concernés. La France est donc mobilisée ; la France s'engage ; la France est responsable. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, ainsi que sur certains bancs du groupe écologiste.)*

Données clés

Auteur : Mme Jeanine Dubié
Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3396
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : Francophonie
Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 2 décembre 2015
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 décembre 2015